

19 nov 2015 -12:23

Appartient à [Conseil des ministres du 20 novembre 2015](#)

Intervention de Finexpo dans des demandes de crédits à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé six demandes de crédits à l'exportation.

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Les demandes concernent :

- la modernisation et l'élargissement d'un réseau de téléphonie mobile au Congo Brazzaville et l'installation d'un réseau de téléphonie mobile au Mali
- la vente et la livraison de métiers à tisser au Mexique et aux Etats-Unis
- la fourniture d'une chaudière de récupération de chaleur en Espagne
- la livraison et l'installation d'appareils pour la société de chemins de fer russe Russian Railways

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique